

Index Egalité Professionnelle Femmes-Hommes 2024

Le Groupe VINCENT a toujours été attaché au respect de l'égalité entre les femmes et les hommes et plus largement, au principe général figurant à l'article L.1132-1 du Code du Travail prohibant toute forme de discrimination.

Il considère que la diversité et la mixité ainsi que l'égalité entre les femmes et les hommes constituent des facteurs d'enrichissement pour l'entreprise et de cohésion sociale pour les salariés.

Le Groupe VINCENT rappelle également que les femmes et les hommes peuvent avoir accès à tous les emplois dans les entreprises du Groupe.

Index Egalité Professionnelle Femmes-Hommes 2024	Garage VINCENT	Générale Automobile de Bourges	CCA Holding	Central Parc Automobile
1- écart de remuneration (en %)	Incalculable			
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	35	35	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	Incalculable	15	Incalculable	Incalculable
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0	5	0	0
Nombre de points obtenus	35	55	35	35
Nombre de point maximum par indicateur calculable	45	60	45	45